

SOMMAIRE

- EditorialP1
Christian MARCELLI
- La diapotheque du COFER : état des lieux 2006-2007P2
Karine BRIOT
- Devenir des DESP2
Bernard COMBE, Maxime DOUGADOS
- Démographie des DES : cuvée 2006P3
Maxime DOUGADOS
- Les nouvelles du CNUP3
Christian ALEXANDRE
- Mise en ligne du livret de l'interneP4
Maxime DOUGADOS
- Où en est le polycopié du COFERP4
Christian MARCELLI
- Le référentiel de RhumatologieP5
Gérard CHALES, Jean-Michel RISTORI
- Les livres du COFERP6
Jean SIBILIA
- Atelier : « Gestes techniques »P6
Christian MARCELLI

QUELQUES DATES CLES DES ACTIVITES DU COFER

- **Mars 2007 :**
Septième Journée des DES de Rhumatologie
- **Mai 2007 :** 15^{ème} lettre du COFER
- **Septembre 2007 (vendredi 7)**
Huitième Journée des enseignants du COFER
- **Novembre 2007 :** 16^{ème} lettre du COFER
- **Mars 2008 (mercredi 2 avril)**
Huitième Journée des DES de Rhumatologie



EDITORIAL

Christian MARCELLI

Le président a changé, ... le COFER trace sa route.

A l'issue de la dernière Journée Nationale, Maxime Dougados m'a confié la présidence du Collège. Ces quelques lignes ne suffiront pas pour souligner l'ampleur du travail qu'il a réalisé au cours des dernières années. Il a, avant tout, donné vie au Collège comme en témoigne la place reconnue au COFER au sein des institutions rhumatologiques (SFR, CFMR...), ainsi que l'assistance toujours croissante à la Journée Nationale. Il a, ensuite, donné l'impulsion à un grand nombre de projets mettant en valeur la rhumatologie universitaire française. Le traité de rhumatologie et le polycopié du COFER sont des ouvrages de référence pour les étudiants en médecine, les internes DES et les seniors, rhumatologues ou généralistes. La réédition de ces deux ouvrages est en cours. La diapotheque du COFER alimente régulièrement en images les diaporamas des rhumatologues, en formation ou seniors. Des objectifs précis ont été rédigés pour les internes DES et des cours vont prochainement leur être proposés, qu'ils pourront valider « en ligne ». De même, la mise en ligne du Livret de l'Interne devrait faciliter leur apprentissage et la gestion des internes au sein des inter-régions. Tous ces projets, dont la plupart ont déjà vu le jour ou sont en bonne voie, doivent être prolongés et amplifiés.

Mais le COFER doit s'atteler à de nouvelles tâches ! Les perspectives de la démographie médicale sont sombres, en particulier pour la rhumatologie. Dans quelques années, le nombre de rhumatologues en exercice aura diminué de moitié. Ceci ne se fera pas sans conséquence sur l'activité des rhumatologues, ainsi que sur la prise en charge des affections rhumatologiques par les médecins généralistes. Il est de notre devoir d'anticiper cette évolution et d'adapter les objectifs de notre enseignement, ceci en tenant compte de l'évolution de la formation des médecins spécialistes à l'échelon européen. Afin d'assurer la relève, le COFER doit également engager des actions de promotion de notre spécialité auprès des étudiants en médecine, futurs candidats au DES de rhumatologie. Pour cela, il doit s'appuyer sur son site Web et, surtout, sur le Livret de l'Interne en Ligne qui doit devenir une véritable vitrine de la rhumatologie pour les étudiants. Le COFER va participer également, à la demande du Conseil National de l'Ordre des Médecins, à la rédaction du Référentiel Métier de Rhumatologue. En effet, ce référentiel sera, entre autres, un référentiel de diplôme et de formation et ses deux points concernent particulièrement le COFER.

Ainsi, la tâche est immense. Mais l'ampleur du travail déjà accompli, comme le dynamisme des débats au cours des Journées Nationales, témoignent des ambitions de tous les membres du COFER à faire vivre et embellir la rhumatologie par une formation de qualité, en particulier par la formation de ses « jeunes pousses ».

La diapotheque du COFER : états des lieux 2006-2007

Karine BRIOT

La diapotheque accessible sur le site (www.lecofer.org), comporte une collection sans cesse enrichie de photographies, de clichés d'imagerie, de schémas et autres types d'images portant sur l'ensemble des domaines de la rhumatologie : pathologies microcristallines, rhumatismes inflammatoires, pathologies infectieuses, pathologies osseuses....

Plusieurs actions ont été menées au cours de l'année 2006-2007 pour améliorer la qualité et le nombre de diapositives contenues dans la diapotheque :

- L'ensemble des mots-clés qui permettent la recherche des diapositives a été uniformisé pour faciliter l'accès au maximum d'images contenues dans la diapotheque. Cette uniformisation a été réalisée pour les mots clés en français et en anglais.
- Il a été également possible d'augmenter le nombre de diapositives grâce à la contribution de collègues. Le nombre de diapositives actuellement disponibles est de **1317** au 1^{er} septembre 2007.

Nous tenons à remercier pour leur contribution :
Christine Albert-Sabonnadière (Nice),

Amélie Denis (Caen), Delphine Gérard-Dran (Montpellier), Emmanuel Hoppe (Angers), Nathalie Klemmer (Rouen), Michel Laroche (Toulouse), Clément Prati (Besançon) et Paul Ornetti (Dijon).

Au cours de l'année 2006-2007, le site de la diapotheque a été régulièrement consulté, avec une augmentation de la fréquentation du site de +15 % par rapport à l'année précédente, ce qui correspond à près de 8000 visites entre Janvier et Septembre 2007.

Il est possible de télécharger et d'utiliser ces images pour un cours, un staff, un topo ou une communication lors d'un congrès.

Pour l'année 2007-2008, le projet d'enrichissement de la diapotheque se poursuit et nous encourageons les intéressés à se faire connaître auprès du secrétariat du COFER, et à proposer les diapositives qui leur semblent intéressantes. Il est possible de trouver sur le site www.lecofer.org toutes les informations pour préparer les diapositives COFER au format power-point.

Devenir des DES de Rhumatologie

Bernard COMBE, Maxime DOUGADOS

Les membres du COFER nous ont demandé d'analyser le début de carrière des rhumatologues, 5 à 6 ans après l'obtention de leur diplôme de spécialité. Notre analyse a porté sur le devenir des internes ayant obtenu le DES de Rhumatologie en 2001. Nous avons réalisé un questionnaire dont les principales questions ont porté sur la formation en cours depuis la fin du DES (Master, thèse d'université, diplôme d'université, séjour de formation à l'étranger). La seconde partie du questionnaire portait sur l'activité professionnelle depuis la fin du DES jusqu'à 2007 (clinicat, assistantat, fonctions hospitalières, fonctions dans d'autres services publics, travail dans l'industrie pharmaceutique, remplacements médicaux). Enfin, la dernière partie portait sur l'activité professionnelle actuelle, hospitalière, libérale ou autres; en cas d'activité libérale, il était demandé dans quel secteur (1 ou 2) le rhumatologue exerçait et quels étaient les actes techniques effectués régulièrement.

Les rhumatologues ayant obtenu leur diplôme en 2001 ont été re-contactés tout d'abord par courrier sur leur adresse antérieurement connue, puis par « appel à témoins » parmi les membres

du COFER avec nouveau courrier, e-mail et téléphone sur les nouvelles coordonnées obtenues. Secondairement, un 2^{ème} appel à témoins a été effectué, toujours auprès des membres du COFER ou de leur CHU d'origine. Enfin, les coordonnées ont été recherchées auprès de l'Ordre des Médecins.

La promotion 2001 comptait 36 personnes dont 28 femmes (77.8 %). Par rapport à leur région de formation, 11 de ces rhumatologues ont changé de région pour exercer leur activité professionnelle actuelle. Cette activité s'exerce de façon prédominante à l'hôpital puisque 50 % des rhumatologues ayant obtenu leur diplôme en 2001, ont un poste de titulaire dans un établissement hospitalier. Seulement 41.7 % exercent en activité libérale dont 19.4 % en activité libérale pure et 22.2 % en activité mixte hospitalière et libérale. Enfin, 2 personnes (5.6 %) exercent à mi-temps dans l'industrie pharmaceutique et font à mi-temps des remplacements. Une dernière personne (2.8 %) est en année sabbatique mais semble se diriger vers le secteur libéral. Parmi les 25 personnes ayant une activité hospitalière en 2007 (69.4 %), 8 sont PH

dans un centre hospitalier universitaire, 7 sont PH dans un centre hospitalier général, 1 est PHU, 1 est PH mi-temps, 1 est PH dans un centre hospitalier à l'étranger, 1 est assistant dans un CHG et devrait devenir PH. Enfin, 28 % sont praticiens attachés. Parmi ceux ayant un poste de PH ou PHU, tous ont ce poste en rhumatologie, sauf 1 qui est en cancérologie et 1 en médecine physique. Après la fin de leur internat, 28 personnes (80 %) ont effectué un post-internat qui était dans 24 cas, un poste de chef de clinique assistant et dans 4 cas, un poste d'assistant hospitalier; 8 personnes seulement n'ont effectué aucune activité hospitalière après la fin de leur internat.

Concernant la formation, une majorité (n = 23) ont effectué au moins un diplôme d'université alors que 10 ont passé un Master 2 et deux sont en thèse d'université.

Parmi les rhumatologues ayant une activité libérale en 2007 (hormis ceux qui font des remplacements) (n=15), 6 n'effectuent pas d'actes techniques réguliers alors que 5 effectuent des

radiographies standards, 5 des actes de densitométrie et 3 des échographies articulaires.

En conclusion, 6 ans après l'obtention de leur diplôme de rhumatologue, tous nos collègues ont une activité professionnelle médicale, s'exerçant en rhumatologie ou dans une discipline proche. Il y a une forte féminisation de la profession puisque près de 80 % de cette promotion étaient des femmes. La carrière hospitalière est apparue beaucoup plus fréquente que dans les promotions plus anciennes, puisque la moitié de nos collègues exercent une activité statutaire, en CHU ou CHG. A noter que 80 % des rhumatologues de cette promotion ont effectué 2 ans de post-internat dont une majorité en CHU. A priori, 2 rhumatologues de cette promotion se destinent une carrière hospitalo-universitaire.

Afin de vérifier que les données obtenues sur la promotion 2001 reflètent bien le devenir des rhumatologues, il a été convenu d'effectuer le même type de travail sur les promotions 2002 et 2003.

Démographie des DES (cuvée 2006)

Comme chaque année, grâce à la collaboration des coordonnateurs régionaux, le COFER est capable de fournir le chiffre de rhumatologues « i à savoir le nombre de rhumatologues français qui ont soutenu leur mémoire de fin de stage.

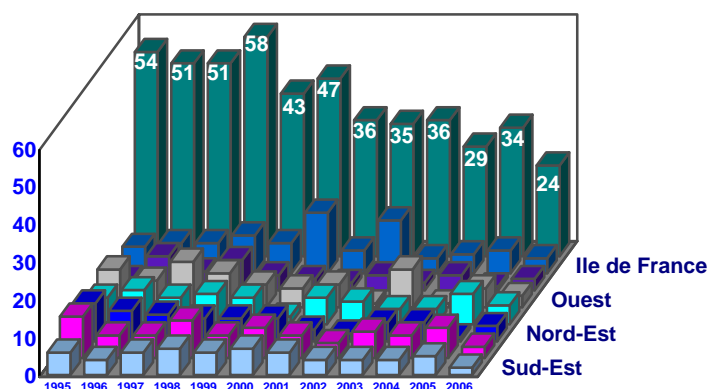
La figure ci-contre montre l'évolution par région depuis 1995 et souligne encore ce que nous redoutions, à savoir un nombre limité (insuffisant ?) de rhumatologues.

Par ailleurs, comme dans d'autres disciplines, la féminisation se précise puisque 62,5 % des rhumatologues de la cuvée 2006 sont de sexe féminin.

Enfin, grâce à la collaboration de nos collègues représentant le COFER auprès du Conseil National de l'Ordre des Médecins (Gérard Chalès et Jean-Michel Ristori), nous sommes en mesure de fournir le chiffre de médecins rhumatologues ayant obtenu la nationalité française et ensuite la validation de leur spécialité. En 2006, 6 collègues ont été acceptés.

Qu'ils soient tous les bienvenus !

Maxime DOUGADOS



Les nouvelles du CNU

La réunion d'avril 2007 a été l'occasion de la première rencontre des nouveaux membres du CNU 2007-2012. Outre les PU-PH pour lesquels nous avons organisé l'élection ou la nomination

Christian ALEXANDRE

par le ministère lors de la journée nationale de Saint-Etienne en Mai 2006 (Bernard Combe, Philippe Goupille, Thierry Schaefferbeke, Jean-Marie Leparç et Bernard Duquesnoy), deux

nouveaux membres MCU-PH rhumatologues (Géraldine Falgarone et Denis Mulleman) sont venus nous rejoindre, nommés par le ministère, en remplacement de nos collègues Martine Cohen-Solal et François Cornélis, présents jusque là mais non rhumatologues. Nous les remercions tous deux pour leur participation très efficace pendant la triennale 2004-2006. Nous avons décidé à l'occasion de cette rencontre de modifier légèrement les règles du concours de nomination pour les PU et MCU-PH établis par le précédent CNU sous la responsabilité du Professeur Bernard Delcambre. Ces règles qui renforcent la lisibilité de la triple mission des candidats sont disponibles sur le site du COFER. Elles instituent en particulier une **pré-audition obligatoire** des

futurs candidats valables pendant 3 ans en cas d'avis favorable. Par ailleurs, nous avons pensé que nous pouvions désormais ramener l'âge de la promotion à la 1^{ère} classe pour les PU-PH à 50 ans en conservant l'âge de 60 ans pour le passage à la classe exceptionnelle. Je vous rappelle qu'il n'y a pas de limite d'âge pour la promotion des MCU-PH compte tenu de leur nombre restreint. Nous souhaitons que ces nouvelles dispositions facilitent les carrières de nos meilleurs élèves et simplifient l'évolution de nos propres carrières. Nous saluons la venue parmi nous de 3 nouveaux MCU-PH : **Arnaud Constantin, Anne-Christine Rat et Christian Roux** et les félicitons pour leur excellente audition.

Mise en ligne du livret de l'interne

C'est parti !!! Après une première année d'élaboration du logiciel, et une seconde année « test », le système est maintenant en place.

Lors de la journée nationale de septembre 2007, il a été décidé que ce système allait s'appliquer obligatoirement à tout DES s'inscrivant dans la discipline RHUMATOLOGIE à partir du 1^{er} novembre 2007.

Ce système, mis au point en collaboration avec l'équipe de l'UMVF (Université Médicale Virtuelle Francophone) devrait largement faciliter la formation de nos jeunes collègues.

Dès lors que celui(elle)-ci aura choisi notre discipline, un « TUTEUR » lui sera affecté. Ce tuteur peut être évidemment un enseignant titulaire (PU-PH, MCU-PH), mais également pour certains cas particuliers un PH.

Tous les potentiels tuteurs (MCU-PH, PU-PH) ont déjà un login et un mot de passe leur permettant d'accéder au livret de l'interne. Pour cela, il suffit, *via* le site du COFER et *via* le 3^{ème} cycle, de « cliquer » sur le livret de l'interne.

Le tuteur inscrit alors le jeune collègue avec notamment son adresse e-mail ; celui-ci recevra

Maxime DOUGADOS

dans les heures suivantes à cette adresse e-mail son login et son mot de passe.

Dès lors, à la fois le tuteur et le DES auront accès au livret de l'interne.

Rappelons que celui-ci contient :

- les informations démographiques du DES (nom, adresse) ;
- les informations relatives aux stages effectués ;
- les informations relatives aux connaissances acquises *via* 17 unités de valeur ;
- les informations relatives aux publications ;
- ... et bientôt les informations relatives à son assiduité à assister aux cours en ligne du COFER (cf. cette lettre « les séminaires du COFER »).

Il est fortement recommandé que chaque DES rencontre son tuteur au moins une fois par semestre afin de faire le point sur l'état d'avancement de sa formation.

Espérons que les journées nationales des enseignants du COFER en septembre 2008 seront l'occasion de plébisciter cette initiative.

Où en est le polycopié de rhumatologie du COFER ?

La première édition du polycopié de rhumatologie du COFER, destiné aux étudiants de DCEM, date de 2004. Elle a été publiée chez Masson dans la collection « Abrégés : connaissances et pratiques » et a rencontré un vif succès auprès des étudiants, devant faire l'objet de plusieurs tirages. Lors de la Journée du COFER 2006, il a été décidé d'entreprendre la rédaction de la seconde édition de l'ouvrage et que cette édition ferait appel, comme la première, à l'ensemble des

Christian MARCELLI

membres du COFER. Cette seconde édition est sous la responsabilité d'un Comité Editorial composé de

- Pascal Claudepierre,
- Emmanuelle Dernis,
- Philippe Gaudin,
- Jean-François Maillefert,
- Christian Marcelli et
- Alain Saraux.

Dans un premier temps, le Comité Editorial a actualisé le sommaire du polycopié à partir de la liste des items de l'ECN. Cette actualisation du sommaire a été validée par courriel par les membres du COFER. Ensuite, chacun des membres du Comité Editorial a pris en charge l'actualisation de 6 ou 7 items et a sollicité pour cela l'aide de plusieurs membres du COFER.

Actuellement, le Comité Editorial reçoit ces différentes contributions. Après une phase de relecture et d'harmonisation de tous les items, l'ensemble de l'ouvrage sera proposé aux membres du COFER pour validation finale au cours du premier trimestre 2008. La seconde édition de l'Abrégé du COFER sera ainsi disponible à la rentrée universitaire d'octobre 2008.

Le référentiel métier de rhumatologue

Demande du Conseil National de l'Ordre des Médecins (lettre du Président M. Legmann du 25/07/07 et du Dr Xavier Deau, Président de la section Formation et Compétences Médicales, du 02/08/07) :

1. Préciser les domaines d'activité de chaque praticien dans sa spécialité pour bien définir les domaines de « **compétences** »
2. Etablir un « **référentiel métier** »
 - qui servirait de bases aux échanges avec les différents organismes concernés (Commissions de qualifications ordinales, Ministère, HAS, CNAM) pour l'élaboration d'un outil de **qualité**
 - qui serait inspiré des référentiels universitaires définissant avec rigueur mais objectivité le champ d'activité de chaque spécialité.

Pourquoi ?

- reconnaissance des diplômes et qualifications de l'espace européen (directive 2005/36 du 07/09/2005, Journal Officiel de l'Union Européenne, L255/22-L255/142, modifiée par directive 2006/100/CE du conseil du 20./11/06 (JO n° L 263, p 141, 20/12/2006)
- nouvelle procédure d'exercer pour les praticiens hors Union européenne (PADHUE)
- reconnaissance des compétences acquises par l'expérience par des spécialistes d'organes qui souhaiteraient suivre leurs patients en oncologie sur des lésions dont ils ont fait le premier diagnostic (myélome pris en charge par le rhumatologue)
- mauvaise répartition des médecins sur le territoire français dans certaines spécialités : revenir à la double qualification d'exercice, à la reconnaissance des compétences par le biais des Commissions de qualification ,

DEFINITIONS

Référentiel de diplôme = document établissant avec précision les exigences à satisfaire pour l'obtention de ce diplôme (maquette d'enseignement définie par le DES de

Gérard CHALES, Jean-Michel RISTORI

Rhumatologie : BO n° 39 du 28/10/2004, RLR : 432-3b ARRÊTÉ du 22/9/2004 JO du 6/10/2004 et par les unités de valeur DES-COFER°

Référentiel de pratique professionnelle

- pour l'Ordre = **référentiel d'activité**: champ d'activité de chaque professionnel à l'intérieur même de sa spécialité (UV COFER dont l'UV Pratique 17), faisant aussi appel à « l'acquis de l'expérience d'un praticien » ;
- pour l'HAS = utilisation des différents « référentiels » dans la pratique

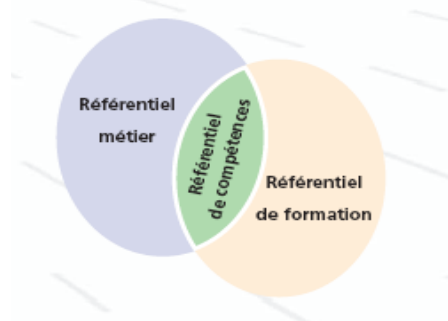
Référentiel de compétences = ensemble répertorié des compétences nécessaires à l'exercice des activités considérées dans la profession de médecin (pour résoudre des problèmes de santé d'un patient), habituellement déclinées en compétences cliniques (diagnostiques, thérapeutique, suivi du patient), compétences en communication (écoute, efficacité de la communication, respect du patient, relation avec les autres, relation avec les autres professionnels de santé) et compétences réflexives (regard critique sur sa pratique, considérations éthiques, amélioration de sa compétence professionnelle, considérations socio-économiques et de santé publique). Ce référentiel de compétences est au centre des finalités des programmes de formation médicale (savoir-agir complexe plus que savoir faire complexe : cf. Tardif J. L'évaluation des compétences. Montréal: Chenelière Education, 2006 <http://www.usherbrooke.ca/ssf/mois/>).

C'est sur la base de ce référentiel que les écarts entre les compétences requises et les compétences acquises par un professionnel donné sont évaluées (FMC, EPP ...)

Référentiel métier = ensemble des activités, compétences, savoirs et savoir-faire et aptitudes professionnelles associés à un métier = document qui renvoie au monde réel, traduisant en mots la réalité du métier de rhumatologue (cf. livre blanc de la rhumatologie française 2003), décrivant un

contenu de manière suffisamment général pour être commun à l'ensemble des professionnels du secteur, limité par nature ? (vertu normative : référentiel métier au niveau européen) : outil d'amélioration des compétences ? (cf. référentiel métier de chercheur MCPI du CNRS, DRH 2003-2007)

Référentiel de formation = élaboré à partir du référentiel métier, il précise les compétences à acquérir ou à développer dans le cadre d'un parcours de professionnalisation. Le référentiel de formation décrit par objectif de développement de compétences ou objectif de formation, les savoirs et savoir-faire à acquérir dans le cadre d'une action de formation (initiale et continue).



Méthodologie pour établir un référentiel métier

- définir précisément le périmètre à couvrir ;
- impliquer ceux qui savent (libéraux, hospitaliers, universitaires, représentants du SFMR, COFER, SFR, associations de FMC, CFMR, UEMS) ;
- capitaliser par étapes : partir de l'observation du travail réel du rhumatologue et des compétences réellement mises en œuvre dans leur pratique (avons-nous la possibilité de faire une enquête, éventuellement en ligne, d'ici fin décembre 2007 sur la journée de travail du rhumatologue libéral, l'analyse du temps de travail, l'identification des situations de travail (routine, activités plus rares), gestes techniques, compétences clefs et principaux savoirs ressources ...?)
- préparer la maintenance et l'enrichissement du référentiel ;
- nommer un trinôme responsable du référentiel (j'ai la charge du congrès jusqu'en décembre ...).
- Dead line : janvier 2008

Les livres du COFER

Jean SIBILIA

La rhumatologie pour le praticien est le prochain ouvrage du COFER. Il s'agit d'un véritable textbook issu du premier livre du COFER. Nous avons décidé avec le même groupe de rédacteurs de proposer pour le rhumatologue, mais aussi pour les praticiens d'autres disciplines, une revue de notre discipline rhumatologique.

Il s'agit d'un projet important qui avance pas à pas ! Malgré quelques mois de retard, nous avons pu collecter près de 50% des textes grâce à l'aide de tous.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier tous les membres du COFER qui ont

déjà participé à la rédaction et à la relecture de cet ouvrage. Il reste encore un petit effort de quelques mois puisque le livre devra être fourni à Masson pour fin décembre 2007.

Nous avons prévu de vous envoyer une version de l'ouvrage en décembre pour permettre à tous de revoir l'ensemble de ce travail collectif.

Bon courage à tous ceux qui seront encore sollicités dans un délai relativement court. Nous espérons que cet ouvrage collectif sera un témoignage de plus du dynamisme du COFER .

Encore merci à tous au nom du comité de rédaction.

Atelier « gestes techniques »

Christian MARCELLI

L'atelier de la Journée du COFER 2007 a été consacré à la révision de la liste des gestes techniques (je sais faire..., je l'ai vu faire..., j'en connais le principe...) qui figure aux pages 52 et 53 de la version papier du Livret de l'Interne. L'intitulé de certains gestes a été « modernisé » et l'exigence (le minimum requis) pour plusieurs

gestes a été modifiée en fonction de l'évolution des pratiques constatée dans nos services. La liste des gestes techniques ainsi actualisée va être proposée à l'ensemble des membres du COFER pour validation avant d'être insérée dans le Livret de l'Interne « en ligne ».

Président : Christian MARCELLI
CHU Côte de Nacre
Service de Rhumatologie
avenue de la Côte de Nacre
14033 CAEN

Tel : 02 31 06 47 49

Fax : 02 31 06 49 63

e-mail : marcelli-c@chu-caen.fr

Secrétariat du COFER : Martine ROUTIER

Tel : 01 58 41 25 62

Fax : 01 43 54 92 56

e-mail : martine.routier@cch.aphp.fr

Avec le soutien de



la médecine fondée sur les preuves.